COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PV n°1
Saison 2026/2027

Réunion du jeudi 29 octobre 2026

Président : Patrick SALOMON

Membres : Jérémy AZA, Vincent BRUNET, Axel CAUSSIGNAC, Guy COULON, Enzo DOUET, Daniel FABRE, Didier LALUET, Béatrice LATAPIE-BOULOC, Julien MAZARS, Pierre NOURRY, Grégory PASSENEAU, Michel PERRET,Romaric PLANCHET, Claude VIDAL

Excusés : Aurore BOUDOU, Pierre BOURDET

ORDRE DU JOUR

1. Présentation des nouveaux membres de la CDA

La commission accueille deux nouvelles personnes, Didier LALUET et Enzo DOUET.

2. Bilan du début de saison 2026/2027

- Étude des demandes d'années sabbatiques des arbitres :

Les demandes d'année sabbatique officiellement reçues ont été examinées par la CDA. Une réponse individuelle sera adressée à chaque arbitre concerné.

Toute demande d'année sabbatique formulée hors délai (après le 31/08 de la saison en cours) entraîne la perte de la couverture du club par l'arbitre concerné pour la saison en cours. La situation du club sera ensuite examinée par la Commission du Statut de l'Arbitrage, qui évaluera sa conformité aux obligations réglementaires en tenant compte des autres arbitres licenciés au sein du club.

Les autres arbitres n'ayant pas renouvelé leur licence, ou ayant validé leur licence sans fournir de certificat médical, ne pourront pas couvrir leur club au titre de la saison 2026/2027.

- Bilan des effectifs d'arbitres au niveau départemental au 29 octobre 2026 :

- 91 arbitres Seniors en Aveyron (dont 9 stagiaires) au 29/10/2026

- 18 arbitres en Lozère (dont 1 stagiaire) au 29/10/2026

- 25 jeunes arbitres (dont 8 stagiaires, 6 arbitres en Lozère)

- 5 arbitres en attentes de validation

- 5 arrêts

L'arbitrage Aveyronnais compte actuellement **19 arbitres évoluant au niveau régional**, répartis comme suit

- **5 arbitres centraux** en R2 et R3 ;
- **6 Jeunes Arbitres de Ligue (JAL)** ;
- **4 arbitres assistants de Ligue** en R1 et R2 ;
- **4 candidats au niveau Ligue** : 2 JAL, 1 arbitre assistant (AA) et 1 arbitre central R3.

L'arbitrage Lozérien compte actuellement **6 arbitres évoluant ou candidats au niveau régional et fédéral**, répartis comme suit :

- **1 arbitre Fédéral 3 (F3)** ;
- **1 Jeune Arbitre Fédéral 2 (JAF2)** ;
- **2 arbitres centraux de Ligue** en R2 et R3 ;
- **1 candidat arbitre de Ligue R3** ;
- **1 Jeune Arbitre de Ligue (JAL)**.

- Point sur les nouveaux arbitres au 29 octobre 2026 :

- Session de FIA d'Août 2026 : 9 stagiaires seniors et 4 stagiaires jeunes

- Retour sur le stage de rentrée :

Deux stages de pré-rentrée se sont déroulés les 5 et 13 septembre 2026. Le bilan de participation et des tests est le suivant :

Catégorie / district	Présents
Seniors – Aveyron	67
Seniors – Lozère	2
Jeunes – Aveyron	15

Une dernière session de rattrapage du stage de pré rentrée est prévue le dimanche 13 décembre 2026. Le rattrapage en Lozère se déroulera le samedi 23 janvier à 9h.

À ce jour, 84 arbitres ont répondu au questionnaire de rentrée. Nous rappelons l'importance de ce questionnaire, qui permet notamment d'actualiser votre dossier, mais également d'organiser les observations en tenant compte, dans la mesure du possible, des souhaits exprimés par chacun.

Nous invitons donc les arbitres qui ne l'ont pas encore fait à compléter ce questionnaire dans les meilleurs délais afin de faciliter le travail de la Commission :

https://urlz.fr/vkwP

La CDA rappelle que les arbitres doivent appliquer les modifications des Lois du Jeu présentées lors des stages et transmises par courriel. Elle précise également qu'il n'y a plus de prolongation en Coupe d'Aveyron, sauf lors de la finale.

À la suite de plusieurs erreurs relevées au cours des derniers week-ends, la commission demande aux arbitres de présenter l'historique du match aux deux capitaines avant les signatures, et de vérifier, dès le lendemain de la rencontre, l'exactitude des informations enregistrées dans la feuille de match informatisée (FMI), notamment le résultat, les sanctions disciplinaires et les remplacements.

3. Désignations et suivi des arbitres

La commission fait le point sur les difficultés liées aux indisponibilités. Elle rappelle que l'ordre de priorité des désignations est le suivant : D1, D2, D3, D1F, D4 puis D2F. Conformément au règlement intérieur du District, les indisponibilités doivent être déclarées 14 jours à l'avance.

La CDA est consciente des remarques formulées concernant les désignations tardives et comprend les difficultés que cette situation peut engendrer pour les arbitres. L'allongement du délai de déclaration des indisponibilités, ainsi que la mise à disposition de l'ensemble des arbitres ayant validé leur licence et fourni leur certificat médical, devraient permettre à la Commission d'anticiper davantage les désignations et de gagner en efficacité et en réactivité.

La CDA remercie l'ensemble des arbitres pour leur compréhension.

Dans le cadre de l'entente entre l'Aveyron et la Lozère, la commission Lozérienne assure les désignations de leurs arbitres, y compris celles des jeunes arbitres évoluant dans ce département.

4. Observations et classements

- Bilan des observations et retour sur la réunion du 17 octobre 2026 :

La commission observations dispose de 4 observateurs à ce jour : Robert BIGOT, James LYTES, Christophe DUBOIS et Axel CAUSSIGNAC.

Les arbitres de D3-D4 sont observés par les arbitres de D1, que nous remercions une nouvelle fois pour leur aide et leur engagement.

Une réunion des observateurs a permis de présenter les outils d'observation et de faire un rappel des Lois du Jeu a été effectué. Une réflexion a également été engagée sur la rémunération des observations. Le Bureau du DAF reviendra vers la CDA prochainement.

La commission souligne la difficulté d'organiser deux observations pour chaque arbitre de D1, compte tenu de la présence d'un seul observateur à ce niveau. Pour les stagiaires, le parcours prévu comprend deux rencontres accompagnées par un parrain, puis une observation destinée à valider la sortie du statut de stagiaire.

Au 29 octobre 2026, l'avancement des observations est le suivant :

Catégorie	Arbitres observés
Seniors D1	3
Seniors D2	3
Seniors D3/D4	16
Jeunes arbitres	7

- Classement de fin de saison :

Le règlement intérieur de la CDA est actuellement en cours de réécriture et sera prochainement présenté aux arbitres.

Cette nouvelle version précisera notamment les modalités d'établissement des classements de fin de saison, qui reposeront sur trois composantes : une note théorique, une note de terrain et une note CDA. par la CDA. Les modalités seront clairement définies et fondées sur des critères objectifs et transparents.

Cette démarche traduit la volonté de la CDA de prendre en considération les remarques formulées par les arbitres, de renforcer la transparence et l'équité des classements, mais également de poursuivre la structuration et l'amélioration du fonctionnement de la Commission.

5. Formation et accompagnement des arbitres

- Une nouvelle Formation Initiale en Arbitrage (FIA) sera proposée les 28 et 29 novembre et le 6 décembre 2026,
- La CDA rappelle aux arbitres qu'un rassemblement technique animé par la CTA se déroulera le **Mercredi 16 décembre 2026**. Merci de penser à remplir le formulaire : https://urlz.fr/vl87

6. Équipements des arbitres

Un sweat zippé noir de marque Craft, comportant l'écusson du District et un flocage ViaSanté, sera prochainement proposé aux arbitres pour l'avant-match. Le prix et la faisabilité sont à l'étude.

7. Fonctionnement de la CDA

Le règlement intérieur de la CDA est actuellement en cours de révision et sera communiqué aux arbitres dès sa finalisation.

Cette nouvelle version permettra de clarifier et de formaliser les règles de fonctionnement de la Commission, notamment les délais de déclaration des indisponibilités, les modalités d'observation des arbitres ainsi que les critères retenus pour l'établissement des classements de fin de saison.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de la CDA de renforcer la transparence, l'équité et la lisibilité de son fonctionnement, tout en répondant aux remarques et aux attentes exprimées par les arbitres.

8. Questions diverses

Un dysfonctionnement de la FMI est signalé : lorsqu'un carton jaune et un carton blanc sont saisis ou deux cartons blanc, le carton rouge ne s'affiche pas automatiquement comme attendu. Merci d'être vigilant.

9. Prochaine réunion et clôture

- La séance du 29 octobre 2026 est levée à 22 h 40.
- La prochaine réunion de la CDA est fixée au jeudi 14 janvier 2027.

Appel

Les présentes décisions, à l'exception des mesures relevant de la vie et de l'organisation interne de la Commission, sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel du District Aveyron Football (secretariat@aveyron.fff.fr) dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de leur notification dans les conditions de forme et de fond prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F..

Le Secrétaire de Séance,
Romaric PLANCHET

Le Président,
Patrick SALOMON